

Dogmatisme, conflits d'intérêts, la science économique suspectée

La profession, mise en cause pour ses connivences avec la finance et les médias, cherche à élaborer de nouvelles règles déontologiques. L'incapacité à dépasser la théorie dominante de l'efficacité des marchés incite certains économistes à prôner un plus grand pluralisme.

Une fois n'est pas coutume, c'est la reine d'Angleterre qui a lancé le sujet : "Pourquoi personne n'avait-il prévu (cette) crise ?", a-t-elle demandé au gratin des économistes britanniques réunis à la London School of Economics, à l'automne 2008.

Une des réponses possibles à cette question fait, depuis quelques semaines, l'objet d'une féroce polémique en France.

Un documentaire sorti en janvier, Les Nouveaux Chiens de garde, une enquête du Monde diplomatique en mars, un livre, Les Imposteurs de l'économie, du journaliste Laurent Mauduit la semaine dernière, reprennent la même thèse : les économistes et les médias sont stipendiés par l'industrie financière, et ne peuvent donc en dénoncer les errements.

La réaction, au-delà des interviews des économistes nommément mis en cause (Slate, Le Nouvel Observateur), n'a pas tardé. A l'instar de l'American Economic Association (AEA) qui, à la suite du documentaire Inside Job, a édicté le 5 janvier une charte déontologique demandant à ses membres de rendre publics d'éventuels conflits d'intérêts, l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'un des principaux centres de recherche français, a publié le 28 mars une charte calquée sur celle de l'AEA.

"RECOMMANDATIONS DE BONNE CONDUITE"

Le bureau de l'Association française de sciences économiques (AFSE), représentant la communauté des enseignants et chercheurs, a annoncé le 29 mars la création d'un "groupe de travail chargé de recenser les dispositifs d'encadrement des pratiques des économistes (...) et de proposer des recommandations de bonne conduite", et avoir pris contact avec l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF).

Celle-ci réunit son bureau le 4 avril pour "envisager une consultation et une action commune avec les principales associations universitaires d'économistes pouvant déboucher sur des règles déontologiques et un code de conduite", selon son président Serge Marti.

Nombre de chercheurs et professeurs d'économie, médiatisés ou non, ont des activités de conseil dans des entreprises privées. Dans la plupart des cas, celles-ci figurent dans leur curriculum vitae sur Internet, et sont donc publiques.

La question est de savoir si cela oriente leur recherche ou leur expression médiatique. "Avoir une activité dans le privé et avoir un conflit d'intérêts, ce n'est pas synonyme", estime Jean-Hervé Lorenzi, président du Cercle des économistes, dont la vocation est justement de regrouper des économistes engagés dans la sphère privée ou publique pour participer au débat public. "Ce n'est le cas que si cette activité dicte les propos et les publications, mais il faut alors le démontrer. Certains préfèrent la pureté des modèles, d'autres ancrent leur action dans la réalité. Keynes était un formidable gestionnaire d'actifs."

Pour Hubert Kempf, chercheur à l'ENS Cachan et président de l'AFSE, les choses sont plus complexes. "Les économistes s'intéressent à l'argent, oui, parce que c'est leur métier de savoir comment il fonctionne, comment il circule, comment il se partage. Et les opérateurs de l'argent s'intéressent aux économistes, pour la même raison. La difficulté, c'est d'éviter, en étudiant les pratiques, les comportements, d'en arriver à partager les valeurs de ces acteurs."

RÈGLES DE TRANSPARENCE

Comme au juriste ou au médecin, la société "adresse à l'économiste une demande d'expertise de haut niveau, mais cette expertise est beaucoup plus difficile à valoriser pécuniairement sans abandonner la position du savant, qu'en droit ou en médecine", observe Hubert Kempf.

"C'est pour cela, estime André Orléan, directeur de recherches au CNRS et président de l'Association française d'économie politique, qu'il faut des règles de transparence qui permettent à chacun de juger s'il y a oui ou non respect de la liberté intellectuelle." "En sciences "dures", poursuit-il, il y a des "lois naturelles" qui expliquent le réel ; en économie, il y a un champ des possibles, et la société nous demande d'expliquer ce qu'il faut faire. La construction d'un immeuble découle de la loi de la gravité, une mesure économique est un choix. C'est pourquoi l'économie est affaire d'intérêts et de représentations. Il n'y a pas de neutralité sur "ce qui doit être". Cela nécessite de poser clairement la question des intérêts en jeu, mais aussi de maintenir le pluralisme des approches. Notre profession est captée par d'autres choses que la seule intelligibilité du monde. Il ne faut pas le refuser, mais il faut savoir s'en protéger."

Pour Jean-Hervé Lorenzi, cependant, c'est moins les conflits d'intérêts que "le conformisme de la mécanique académique" qui répond le mieux à la question de la reine d'Angleterre. "La profession s'est ralliée, peu ou prou, au dogme de l'efficacité du marché. Certes, sur tous les sujets, il y a de très bons papiers, mais les autres ont préféré se dissimuler derrière la liturgie, renforcée par la modélisation à outrance et le monopole des quelques revues anglo-saxonnes "à étoiles". Ce qui manque, c'est d'admettre la multiplicité des approches, et des gens aptes à recomposer complètement la discipline."

"NE FIGURERONT BIENTÔT PLUS QUE DES ÉCONOMISTES ORTHODOXES"

André Orléan observe que, "depuis quinze ans, seule une poignée d'économistes hétérodoxes (postkeynésiens, conventionnalistes, marxistes...) sont passés aux grades de rang A, à l'université comme dans les organismes de recherche, où ne figureront bientôt plus que des économistes orthodoxes".

L'importance de l'évaluation par la bibliométrie a encore réduit le pluralisme. "Par exemple, les revues n'acceptent plus d'articles de philosophie économique. Aucun jeune chercheur ne veut donc se lancer, il n'y a plus de profs, et cette discipline meurt."

Mais Hubert Kempf réfute cette vision d'une science économique devenue monolithique. "Il n'y a pas d'un côté quelques penseurs critiques, drapés dans les bénéfices symboliques de la pureté, et de l'autre une profession vouée à la pensée unique qui "roulerait" pour l'industrie financière. La posture du désintéressement cache le fait que des intérêts sont en permanence à l'oeuvre : conflits idéologiques, conquête de positions institutionnelles et, tout simplement, compétition scientifique ! La dénonciation est, tout autant que la compromission, propice aux dérapages déontologiques." Selon lui, "il n'y a pas de consensus en économie. Les innovations se succèdent, le savoir est en bouleversement constant, la compétition incessante".

Pour répondre à la reine d'Angleterre, avance Hubert Kempf, "il faudrait comprendre comment les utilisateurs de la science économique - médias, politiques, société civile - font le tri au sein de cette diversité pour retenir une vision du monde qui détermine un agenda politique. Quels sont les biais, propres aux médias et aux politiques, qui président au choix des "experts" qu'ils consultent ? Qu'ils aient cru à la théorie des marchés efficients, c'est leur problème, et pas celui de la science économique, qui propose bien d'autres choses. A chacun d'y prêter attention".